



Reprise après congés maternité

Par **domm33**, le **11/02/2014 à 15:51**

Bonjour, mon virement a été fait hier pour 29 h . hier ma patronne me dit que je vais avoir mes papiers aujourd'hui pour un mi temps, car je lui ai dit que j'avais rendez vous cet après midi au pôle emploi (car elle voulait me passer à 17 h). Ce matin pas de papiers laissés, mais un coup de tel où elle me précise quelle me garde à 35 h en venant plus les après midi pour l'instant, et que de toute façon elle aurait besoin de moi pour les enfants aussi .Elle me balade à ça guise . Je voudrais lui faire un courrier, pour déjà lui demander d'être réglé en début de mois, car ces derniers mois (avant mon arrêt maternité) j'ai été pratiquement payé en 2 fois sur 3 à 4 mois, en liquide sans aucun papiers signer.(juste bulletins de salaire 3 à 4 d'un coup.(pas encore celui de ce mois ci) .Pourriez vous m'aider pour le courrier que je pourrais lui faire svp .Doit elle me préciser les horaires, ou c'est à sa guise?. Et ce que je doit lui envoyer un recommandé pour mon salaire de janvier lui précisent qu'il n'y a pas juste car je suis à 35 h . ? que si je le fais pas je suis d'accord ?. Merci de votre aide, car la tout ça m'agace. Cordialement .